

## Le 21 juin, grève et mobilisation pour nos revendications

Les mesures que le gouvernement de Villepin – Sarkozy a annoncé montre que celui-ci entend, au prétexte de « l'emploi », encore aggraver la situation des travailleurs, des chômeurs, des jeunes : pour les chômeurs, contrôles et sanctions : pour les travailleurs, les jeunes, la précarité avec le contrat « nouvelle embauche » et sa période d'essai de 2 ans, nouvelle étape dans la destruction du contrat de travail à durée indéterminée encadré par les garanties légales et conventionnelles. Et c'est pour les employeurs encore de nouvelles facilités, de nouvelles exonérations, alors que celles ci ont démontré leur inefficacité depuis de nombreuses années en terme de baisse du chômage.

Pour les fonctionnaires, le nouveau ministre annonce la poursuite du plan de démantèlement du statut et pour le service public, la poursuite des politiques de privatisation.

Partout et pour tous c'est la poursuite de la déréglementation, de la précarité sous la houlette de l'Union Européenne et du MEDEF, alors que le 29 mai, c'est cette politique que les salariés, du public et du privé, la jeunesse, le peuple ont rejeté.

Le 21 juin, la CGT appelle les salariés, les chômeurs, les retraités et l'ensemble des syndicats à se mobiliser pour porter une nouvelle fois leurs revendications.

**Pour la CGT, cela signifie œuvrer à la mobilisation le plus large et à la grève pour les revendications suivantes :**

- non aux ordonnances ;
- retrait du projet de contrat « nouvelle embauche » ; véritable période d'essai à rallonge de deux ans pour les salariés.
- abandon des projets de nouvelles exonérations de cotisations sociales et remboursement par les employeurs des dizaines de millions d'euros perçu à ce titre les vingt dernières années ;
- retrait du projet de loi BORLOO dit « de services aux personnes » véritable tremplin pour toujours plus de précarité
- interdiction du travail précaire
- retrait directives européennes privatisant les services publics
- retrait de la directive Bolkenstein
- retrait de la directive sur le temps de travail
- abrogation de la RIF (registre international français) instaurant le « pavillon de complaisance » français détruisant les garanties collectives des marins

### **En ce qui concerne la fonction publique :**

- l'abandon du projet de regroupement des 900 corps en 28 cadres d'emploi
- le retrait du projet de fusion des échelles 2 et 3 de la catégorie C qui écrasent les qualifications et tend à ramener au SMIC les différents niveaux de qualification
- le retrait du projet PACTE Junior qui, en lieu et place de l'ouverture de concours, prévoit que des jeunes payés 55% à 70% du SMIC occuperont des emplois qui devraient être pourvus par des personnels bénéficiant des garanties du statut
- une véritable négociation sur les traitements en point d'indice avec pour la CGT la nécessité d'une augmentation préalable de 5% de la valeur du point à titre de rattrapage pour les pertes subies par les agents de la fonction publique entre 2000 et 2004
- l'abandon du transfert des personnels et notamment des agents TOS de l'Education Nationale, de l'Equipement et bien entendu des ministères chargés du Travail, de la Santé et du Social aux collectivités territoriales et des mises à dispositions des personnels des COTOREP et CDES dans les « Maisons du Handicap »
- le retrait du projet de loi, transposant une directive européenne qui généralise le recrutement sous CDI dans la Fonction Publique
- abandon de la réforme de la notation évaluation qui veut détruire les garanties collectives
- abandon de la réforme de l'administration départementale de l'Etat (RADE)

Plus généralement, l'abandon de tous les projets qui menacent l'existence même du statut et de la fonction publique et notamment ceux qui visent à multiplier les recrutements hors concours.

**La CGT appelle partout à décider des modalités d'actions à mettre en œuvre, y compris la grève  
(un préavis de grève est déposé par l'UGFF)**